



CHAMBRES UNIVERSITAIRES, RÉSIDENCES ÉTUDIANTES, FAMILLES D'ACCUEIL, LOGEMENTS PRIVÉS, ASSURANCE HABITATION, AIDES AU LOGEMENT : TOUTES LES INFORMATIONS POUR SE LOGER PENDANT SES ÉTUDES À L'UNIVERSITÉ DE CAEN NORMANDIE.

les cités et résidences universitaires

Le Crous, Centre régional des oeuvres universitaires et sociales, compte 4 cités et résidences universitaires offrant un peu plus de 4500 lits sur l'agglomération caennaise. Elles sont toutes accessibles par des lignes tramway depuis l'ensemble des 5 campus caennais et de la gare SNCF.

1. Résidence **Campus 1**
Tram **1/2**, arrêt «Crous-SUAPS»
2. Cité U **Lébisey** - Caen
Tram **1**, arrêt «Cité U Lébisey»
3. Résidence U **Hérouville St Clair**
Tram **1**, arrêt «Valeuse»
4. Cité U **Côte de Nacre** - Campus 2
Tram **2**, arrêt «Campus 2»

Les bâtiments des cités et résidences universitaires sont mixtes et l'attribution des logements réservée aux étudiants de moins de 30 ans. Les étudiants de plus de 30 ans sont invités à contacter le Carré international car ils sont soumis à une autorisation et à des conditions particulières d'acceptation.

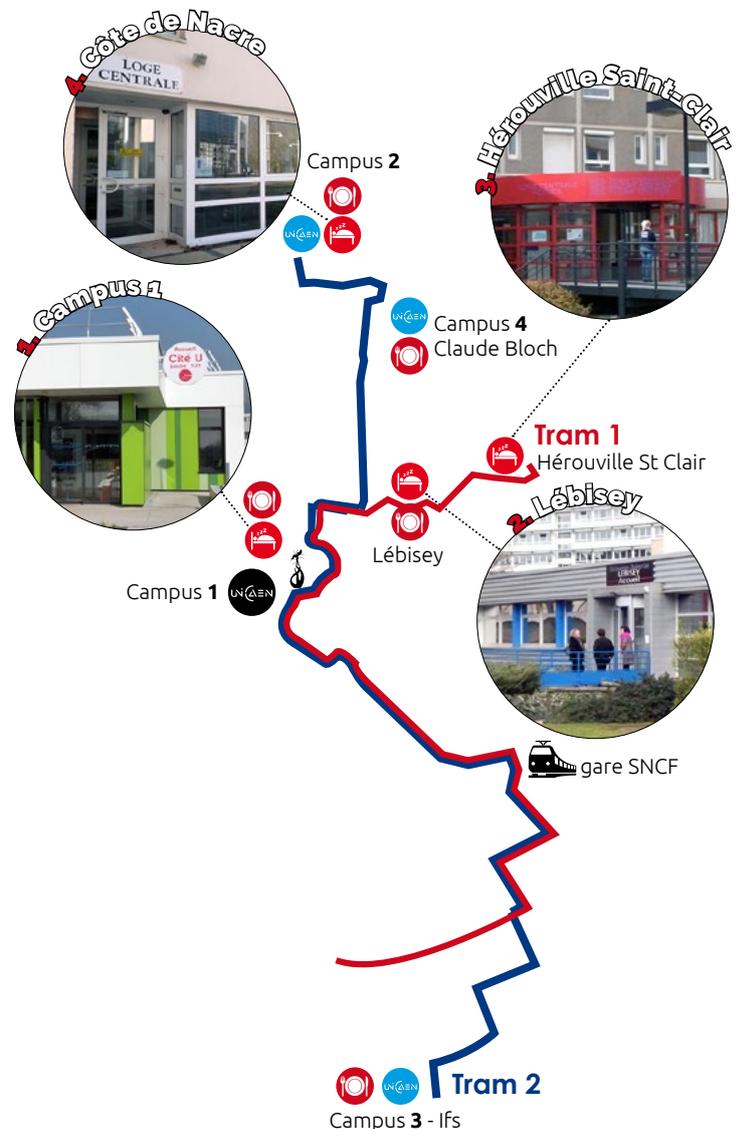
Attention ! Les étudiants du Carré international ne doivent en aucun cas faire une demande d'hébergement directement auprès du CROUS via leur site internet. Une procédure spécifique est mise en place pour eux.

Retrouvez toutes les informations pratiques (tarifs, procédures, modalités de paiement...) sur la fiche «**Hébergement : modalités de réservation et de paiement**» disponible sur le portail international UNICAEN.

Les cités/résidences universitaires proposent des services de proximité destinés à faciliter votre vie étudiante : laveries automatiques, salles de travail, salles de musique (dans certaines résidences), cuisines et salles communes pour les repas, bureaux des étudiants référents, assistance dossier CAF...

Un service d'accueil de jour et de veilleurs de nuit permet d'être à votre écoute 24/7.

Crous Normandie : www.crous-normandie.fr



Retrouvez toute l'actu du CROUS de Caen sur votre téléphone avec l'appli CROUS MOBILE (disponible sous IOS et Android).

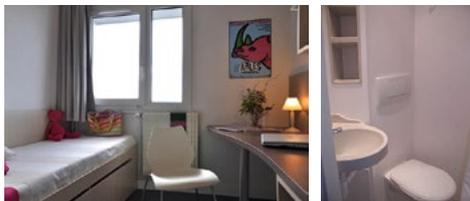


logements accessibles aux étudiants du Carré international

- LA CHAMBRE CONFORT     
(Campus 1, Lébisey et Côte de Nacre)

Chambre individuelle de 9m² équipée d'un lit, bureau, placard, lavabo, WC, douche, réfrigérateur (cuisine dans les parties communes); les draps et couvertures sont fournis pour les étudiants du Carré international.

Internet filaire ou wi-fi selon les bâtiments (prévoir câble RJ45).



- LA CHAMBRE SIMPLE    
(Jean Grémillon)

Chambre individuelle de 9m² équipée d'un lit, bureau, placard, lavabo, WC, réfrigérateur (douche, cuisine et salle TV dans les parties communes); les draps et couvertures sont fournis pour les étudiants du Carré international.

Internet filaire ou wi-fi selon les bâtiments (prévoir câble RJ45).



Le Crous de Caen dispose également d'un certain nombre de chambres prévues pour accueillir des étudiants à mobilité réduite. Si vous êtes concerné(e), pensez à le mentionner dès votre demande préalable d'un hébergement universitaire.

Pour d'éventuels besoins spécifiques (couples, enfants, ...), merci de contacter directement le Carré international afin que nous puissions étudier votre demande et proposer des solutions adaptées.

Les aides au logement de la CAF

Comment bénéficier des aides au logement de la Caisse d'Allocations Familiales ? Quelles pièces doit fournir le bailleur ? Retrouvez toutes les infos, estimez le montant, faites votre demande en ligne : www.caf.fr



l'assurance habitation

La loi française prévoit que chaque locataire doit obligatoirement souscrire **une assurance habitation avec responsabilité civile**.

Celle-ci permet d'assurer l'habitation et son contenu, par exemple en cas d'incendie, d'inondation ou de cambriolage. Une attestation d'assurance habitation avec responsabilité civile vous sera demandée lors de la prise de votre logement, que ce soit une chambre universitaire, une location en ville ou une chambre chez une famille française.

Plus d'information sur <http://international.unicaen.fr/etudier-a-caen/logement/assurances-habitation/>



les étudiants référents

Afin de répondre aux différentes interrogations des étudiants nouvellement installés dans les cités et résidences, le Crous a mis en place le dispositif des étudiants référents sur chacun des 4 sites caennais.

Les référents ont pour principales missions :

- d'aider les primo-arrivants à bien vivre leur nouvelle vie d'étudiant, en particulier au moment de la rentrée universitaire (conditions de vie, lien social, relais, ...)
- de faciliter la prise d'autonomie des étudiants,
- de créer de la cohésion dans la cité ou la résidence,
- d'animer les lieux de vie.

Au programme : soirée d'intégration, entretiens individuels, conseils sur la vie pratique (administratifs...), animations.

Plusieurs grands moments comme les soirées barbecue, raclette, galettes, le tournoi inter-cités ou encore la soirée de Noël rencontrent un vif succès.



solutions de logement hors campus

L'hébergement en chambre universitaire n'est pas la seule possibilité offerte aux étudiants caennais pour se loger.

- LES FAMILLES D'ACCUEIL

Pour les étudiants souhaitant vivre *à la française*, le Carré international travaille avec une association caennaise, l'ACAU, afin de proposer des hébergements en famille d'accueil.

Contact : intl.hebergement.familles@unicaen.fr

- LES RÉSIDENCES ÉTUDIANTES

Les résidences étudiantes sont des résidences universitaires privées offrant des prestations relativement haut-de-gamme.

Il en existe un certain nombre dans la périphérie immédiate des différents campus, allant de la chambre étudiante, KLEY (www.kley.fr) et Top Campus (www.top-campus.fr) par exemple, à l'appartement tout équipé, Appart'City (www.appartcity.com) et Apparthotel Le Clos Beaumois (www.sejours-affaires.com/).

- LA COHABITATION INTERGÉNÉRATIONNELLE

Dans un esprit d'entraide et de solidarité, l'association L.I.E.N. met en relation des seniors disposant d'espaces d'habitation libres avec des étudiants en recherche d'un logement. Le coût mensuel dépend de l'implication des étudiants dans la vie du senior.

En savoir plus : <http://associationlien.fr/>

- LES LOGEMENTS PRIVÉS

Chambre ou appartement, seul ou en colocation, meublé ou non; de nombreux sites internet proposent d'aider les étudiants à trouver un logement.

A noter notamment LOKAVIZ, la centrale du logement étudiant mise en place par les Crous : www.lokaviz.fr

- LES LOGEMENTS TEMPORAIRES

En dehors des périodes d'hébergement prévue dans le cadre des programmes de formation (arrivée anticipée et/ou départ retardé), vous avez la possibilité de prendre une chambre dans un hôtel, dans un foyer pour jeunes travailleurs, dans une auberge de jeunesse ou même encore une chambre universitaire si disponibilité.

Attention ! Pour toute location d'un logement privé à titre individuel, il vous sera demandé de fournir le nom d'un garant personnel en France.



Le garant est la personne vers qui le propriétaire se tournera en cas de non-paiement des loyers.

Afin de faciliter l'accès au logement des étudiants internationaux n'ayant pas de garants français, l'État a mis en place une caution locative étudiante VISALE gérée par les Crous :

<https://www.visale.fr/>